

Introduction 2ème journée d'études Notre Dame des Landes et transport aérien.

11 juin 2013.

Yannick Colin (animateur UIT Régionale)

Nous sommes réunis pour deux journées d'étude proposées par le groupe de travail mis en place par l'UD 44 concernant le projet de transfert d'aéroport de Nantes Atlantique à NDDL.

Ce groupe comprend l'UD44, les unions locales de Blain et Sud Loire, les comités régionaux Pays de la Loire et Bretagne, les syndicats ETPO, mine énergie 44 et cheminots 44, les fédérations construction et transports, et enfin l'espace confédéral vie syndicale, et le collectif confédéral Grands Chantiers.

Les journées d'étude sont organisées par l'UD 44, le comité régional des PDL et la fédération des transports en lien avec l'UIT (union interfédérale des transports).

Près de 90 militants de la région Pays de la Loire ont participé aux travaux du 5 juin, essentiellement issus de la Loire Atlantique. La Bretagne participe à ces journées d'études.

Cette 1^{ère} journée a permis de développer 3 thèmes suite à l'introduction des travaux présentée par Anthony Lemaire à partir des objectifs du collectif.

Daniel Geneste est revenu sur la conception CGT du développement humain durable, présenté à partir d'un diaporama.

Ensuite, Fabrice Angeli a développé les arguments CGT concernant les projets de loi déterminant l'acte III de la décentralisation, les missions publiques par rapport à l'Etat, et les financements.

Enfin, les débats de l'après-midi présentés par Marie Claude faisaient référence à l'historique de Notre Dame des Landes.

Je rappelle que le groupe de travail a choisi d'aborder la question de ce projet d'aéroport de façon large du point de vue revendicatif, à partir de plusieurs thématiques :

- ⌚ Utilité de l'aéroport de Notre dame des Landes dans le cadre d'un développement humain durable.
- ⌚ Financement : le Partenariat Public Privé et les engagements de l'Etat.
- ⌚ Transports : accessibilité et inter modalité, évolution du trafic, droit au transport pour tous.
- ⌚ Avenir des salariés de la plateforme de Nantes Atlantique (pérennité des emplois, conditions d'un éventuel transfert)
- ⌚ Conditions de travail et qualité des emplois dans le cadre du chantier, si le projet aboutit (statuts, rémunération, formation, reconversion). La CGT revendique une présence dès le début du chantier avec une implantation physique auprès des salariéEs.
- ⌚ Avenir économique et social du sud Loire en cas de transfert : maintien d'une piste à vocation industrielle (Airbus), équilibre des territoires, déplacement quotidien des salariéEs.

Le travail initié autour de ce projet d'aéroport ouvre dans notre organisation une série de questions qui doivent trouver leurs réponses revendicatives et leur déclinaison CGT

(Mobilisation et contestation, mais aussi propositions et constructions revendicatives).

Ce travail CGT se poursuivra ensuite, de différentes manières :

- ↑ A partir d'une étude SECAFI sur conséquences du transfert pour Sud Loire et salariés du site de Bouguenais, qui pourra faire l'objet d'un autre moment d'étude pour approfondir la question,
- ↑ décentralisation de ces 2 journées d'études dans les territoires à l'adresse des syndicats pour appropriation des enjeux.

Chaque aspect de ce dossier est vaste et complexe : il demanderait à lui seul plusieurs jours de présentation et de débats : nous avons fait le choix d'aborder l'ensemble des thématiques liées à ce dossier de projet d'aéroport en deux jours. Il faudra donc que les organisations de la CGT prolongent ce moment d'étude en approfondissant les choses.

Enfin, à partir du travail de ces 2 journées, les organisations de la CGT auront des éléments pour apprécier l'ensemble d'un dossier qui ne peut se résumer à un « POUR ou CONTRE » simples et non porteurs de contenus revendicatifs.

Les organisations CGT en tireront les conclusions de façon collective et démocratique, pour défendre au mieux les intérêts des salariés/citoyens qui sont au centre de notre action.

Alors aujourd'hui plusieurs intervenants apporteront des éclairages sur les transports et les déplacements.

Dominique Launay, secrétaire général de l'UIT, l'Union Interfédérale des Transports, présentera les enjeux de développement des infrastructures de transports d'un point de vue général. Un dépliant présentant l'UIT, outil confédéral, vous a été remis sur table.

Ensuite, c'est Jérôme Vérité, secrétaire général de la fédération des transports qui présentera la place de l'aérien dans les déplacements.

Il y aura une pause ce matin et le repas collectif de ce midi sera préparé par les militants pour midi.

Cet après-midi, dès 13h30, plusieurs militants du secteur de l'aérien, travaillant ou ayant travaillé localement, poursuivront la présentation des éléments liés à l'aéroport, en y intégrant l'activité actuelle développée sur Nantes Atlantique.

Il s'agit de Laurent Crétagne, du syndicat régional pour l'UL Sud Loire, d'Yves Dévedec du syndicat Airbus et enfin de Claude Davoust du syndicat DGAC, la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Francine Desnos, secrétaire générale du comité régional CGT présentera à 16h30 des conclusions à ces 2 journées d'études.

Je vous rappelle les conditions pour un bon déroulement de cette journée.

Les portables sont éteints ou positionnés sur vibreur. Les appels sont passés lors des pauses qui permettront aussi à certains d'utiliser tous l'espace du parc pour fumer.

N'hésitez surtout pas à noter vos questions ou remarques pour les porter à voix haute aux moments réservés aux débats et échanges.

Je prendrais les inscrits au fur et à mesure que vous demanderez la parole, en levant la main bien visiblement. Et enfin, comme ça été fait le 5, vous ferez un résumé d'intervention synthétique, et lisible. Cela servira à la construction d'un dossier disponible pour les structures à partir d'une compilation des interventions et documents CGT, et à partir de documents préfecture et VINCI.

A toi Dominique.